

L'Arrivage d'Adstock

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL 2017-2021

À la fin de la période de mise en candidature, le 6 octobre dernier, six des sept postes du conseil municipal ont été comblés par acclamation. Ainsi, seuls les électeurs du district no 2 seront appelés à élire leur représentant le 5 novembre prochain.

LES MEMBRES ÉLUS PAR ACCLAMATION

ASSERMENTÉS LE 10 OCTOBRE 2017

SYLVAIN JACQUES • DISTRICT 1



NELSON TURGEON • DISTRICT 3



NICOLE CHAMPAGNE • DISTRICT 5



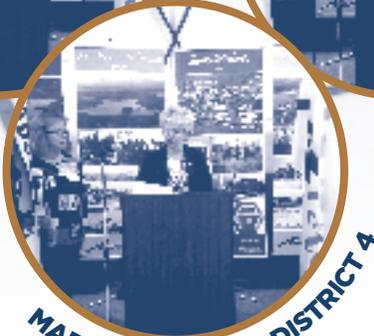
PASCAL BINET • MAIRE



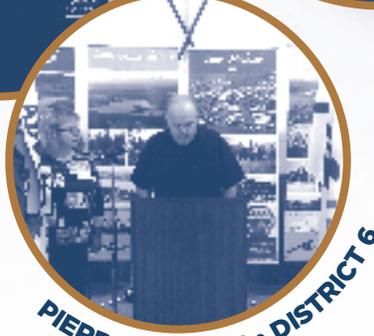
EN ÉLECTIONS • DISTRICT 2



MARTINE POULIN • DISTRICT 4



PIERRE QUIRION • DISTRICT 6



ÉLECTIONS 5 NOVEMBRE

Détails en page 2

Dans le district no 2, deux candidats ont déposé leur candidature. La parole est donc maintenant aux électeurs de ce district.



MONSIEUR
MICHEL RHÉAUME



MADAME
MÉLANIE SHINK

QU'EST-CE QUE LA DÉPRESSION?

La Croisée, organisme communautaire qui vient en aide aux membres de l'entourage de la personne atteinte de maladie mentale, offrira jeudi le 9 novembre prochain à 13h00, à la salle Tardif du Manoir Valin à Adstock, un atelier qui portera sur la dépression.

Cet atelier est ouvert à toute la population et est offert gratuitement. Plusieurs thèmes seront abordés afin de démystifier la dépression : clarifier les symptômes et les causes, différencier la déprime de la dépression, distinguer les autres troubles de l'humeur, savoir la prévenir et comment aider une personne qui vit une dépression, etc.

La rencontre sera entrecoupée d'une pause d'environ quinze minutes et une collation y sera servie. L'atelier prendra fin autour de 15h30 et une inscription serait appréciée mais n'est toutefois pas obligatoire.

Pour plus d'informations ou pour une inscription, veuillez communiquer avec La Croisée au 418 335-1184.



Vaccination contre la grippe
Prenez rendez-vous
www.monvaccin.ca
1 855 480-8094

ÉLECTIONS

5 NOVEMBRE • DISTRICT NO 2

Les électeurs du district no 2 sont invités à se rendre élire leur représentant au conseil municipal pour les quatre prochaines années. Deux candidats proposent leur service : Mme Mélanie Shink et M. Michel Rhéaume.

Le scrutin aura lieu le **dimanche 5 novembre de 10h00 à 20h00**. Le vote par anticipation sera tenu le **dimanche 29 octobre de 12h00 à 20h00**. Les deux journées pour le vote se tiennent à la **salle municipale Bernardin-Hamann**, 24, rue Principale Ouest.

LE DISTRICT NO 2 COMPREND LE TERRITOIRE SUIVANT :

En partant d'un point situé à la rencontre du rang Lessard et de la limite municipale est, cette limite municipale, la route de Comté, la ligne arrière des emplacements ayant front sur le 10^e rang (côté est), la rue Notre-Dame Sud, la rue Notre-Dame Nord, la route du Petit-13^e-Rang et son prolongement, la rivière Fortin-Dupuis, le prolongement de la ligne arrière des emplacements ayant front sur le 13^e Rang (côté est), cette ligne arrière et de nouveau son prolongement et la ligne arrière des emplacements ayant front sur le rang Lessard (côté sud) jusqu'au point de départ.

VACCINATION-GRIPPE

Le CISSS de Chaudière-Appalaches offre à toute la population de Chaudière-Appalaches la prise de rendez-vous en ligne pour recevoir le vaccin contre l'influenza. Pour prendre rendez-vous, visitez le www.Monvaccin.ca ou téléphonez au 1 855 480-8094.

La campagne de vaccination contre la grippe débute le 2 novembre. Une clinique sera tenue à la salle municipale d'Adstock (24, Principale Ouest), **MERCREDI, le 8 novembre 2017**.

Les personnes vivant avec une maladie chronique telle que le diabète, des troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale, sont particulièrement visées par cette campagne de vaccination. La vaccination antigrippale est offerte gratuitement aux personnes à risque élevé :

- les personnes ayant une maladie chronique;
- les enfants de 6 à 23 mois;
- les femmes enceintes durant les 2^e et 3^e trimestres de grossesse;
- les personnes de 60 ans et plus;
- l'entourage de ces personnes et celui des bébés de moins de 6 mois;
- les travailleurs de la santé.

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture
et Communications

Québec

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE

Même si Noël nous apparaît encore loin, il faut déjà penser à la Guignolée qui arrive à grands pas. Nous sommes à la recherche de personnes généreuses qui voudraient donner deux heures de leur temps **samedi le 2 décembre** en après-midi et qui s'ajouteraient à notre banque de noms.

Nous comptons toujours sur l'âme charitable de nos anciennes équipes et c'est toujours un plaisir de les accueillir à nouveau cette année selon leur disponibilité. C'est aussi une belle expérience à vivre en famille et une façon d'enseigner le partage aux jeunes.

Alors, si cette expérience vous tente, donnez votre nom à l'un des membres de l'Équipe d'Animation Locale : Diane Sheink 418 422-2952, Jean-Yves Fortin 418 422-2529, Françoise Robert 418 422-5625 ou Claire Tardif 418 422-2392 (déléguée pastorale). Votre soutien serait très apprécié.



CONCOURS DE DÉCORATION DE NOËL

Le Comité d'embellissement, en collaboration avec la Municipalité d'Adstock, organise un concours de décorations extérieures de Noël. Le concours est ouvert à tous (particuliers, commerçants et industries).

Voici les critères qui seront observés par le Comité :

- originalité et créativité;
- qualité et harmonie de l'agencement des illuminations et décorations;
- visibilité depuis la rue.

Pour vous inscrire, veuillez fournir les informations suivantes :

- nom, adresse, téléphone, courriel (facultatif);
- deux photos;
- la date et l'adresse des photos.

À gagner : 6 prix d'une valeur de 100 \$ (un par secteur électoral)

L'inscription aura lieu du 1^{er} décembre 2017 au 22 décembre 2017 à midi. Les prix seront remis lors de la séance du conseil municipal de janvier 2018.

Faire parvenir vos inscriptions à l'adresse illumination2017ads@gmail.com ou au bureau municipal (35, rue Principale Adstock Ouest).



RENDEZ-VOUS RÉGIONAL EN PATRIMOINE BÂTI

Les propriétaires de maisons anciennes, les élus municipaux et les passionnés de patrimoine et d'histoire sont invités à prendre part au premier Rendez-vous régional en patrimoine bâti qui se tiendra le **samedi 25 novembre** prochain à Adstock dans le secteur de Sacré-Cœur-de-Marie. Organisé par la MRC des Appalaches, cet événement veut réunir des participants des 19 municipalités de la région autour de la valorisation de notre patrimoine bâti.

Cette activité fait suite à l'inventaire du patrimoine bâti des municipalités rurales réalisé par le Centre d'archives de la région de Thetford, dans le cadre de l'entente de développement culturel 2015-2017 du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Ce portrait diagnostic du patrimoine bâti, de ses caractéristiques, de ses forces et de ses faiblesses, n'est pas une fin en soi, mais un outil pour aller plus loin, pour mieux protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti.

CONFÉRENCES, ATELIERS ET ACTIVITÉ DE RECONNAISSANCE

Le programme de la journée permettra d'informer et d'outiller autant les propriétaires de maisons anciennes que les élus municipaux et les représentants des comités d'urbanisme, des sociétés d'histoire et des sites patrimoniaux. **En matinée**, les participants seront réunis à l'église-Très-Saint-Cœur-de-Marie pour assister à deux conférences. En ouverture, Christian Denis, conseiller municipal de Deschambault-Groindines dans la MRC de Portneuf parlera de la contribution de la culture au développement économique et social des communautés. Sa conférence sera suivie de celle de Martin Dubois, architecte à la firme Patri-Arch, qui portera sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine. **En après-midi**, les participants se répartiront, selon leurs intérêts, dans trois ateliers de formation et de discussion : la restauration de sa maison, les outils réglementaires disponibles aux municipalités et la recherche de titres de propriétés. Enfin, l'événement se terminera par une activité

de reconnaissance afin de mettre en valeur une maison patrimoniale dans chacune des 19 municipalités de la MRC des Appalaches.

La participation au Rendez-vous régional est gratuite, mais l'inscription est obligatoire de même que le choix d'un atelier. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la MRC auprès de Guylaine Pinette au 418 332-2757 ou par courriel à : info@mrcdesappalaches.ca.

Le premier Rendez-vous régional en patrimoine bâti de la MRC des Appalaches se tiendra dans les lieux communautaires de Sacré-Cœur-de-Marie, dont l'ouverture se déroulera à l'église.

UNE SOIRÉE LIPSYNC

COMME DANS LE TEMPS!

Le comité de financement de la 53^e Finale des Jeux du Québec est très heureux d'annoncer la tenue de l'événement « Showtime chez Flam-Bo! », une soirée « lipsync » comme dans le temps.

« Les fameux spectacles de « lipsync » du Club Optimiste de Robertsonville ont connu un immense succès il y a 25 ans. Toutes les personnes qui ont participé ou qui ont assisté à ces soirées en gardent des souvenirs mémorables. Tant la préparation que la présentation des numéros étaient une partie de plaisir pour tout le monde. Nous avons eu envie de revivre ces moments et de le faire pour un projet qui nous tient à cœur, la Finale de Jeux du Québec de Thetford. Un grand merci aux personnes qui ont accepté de s'impliquer dans l'organisation de ce projet et aussi à tous ceux qui y participeront, nous avons déjà très hâte de vous voir performer. » mentionne Yvan Couture, coprésident de la campagne de financement de la 53^e Finale des Jeux du Québec.

PARTICIPANTS RECHERCHÉS

Toute la population de la région est invitée à préparer un numéro. Le défi est lancé aux entreprises, aux organisations, aux comités et, évidemment, aux groupes d'amis. Pour s'inscrire, il suffit de transmettre le titre de la chanson choisie et le nom du ou des participants par courriel à : liprob2018@gmail.com. Toutes les informations sont disponibles sur la page : <https://sites.google.com/view/liprob2018>.

LE SPECTACLE

L'activité se tiendra les 26 et 27 janvier 2018 au Centre récréatif de Robertsonville. Les billets seront en vente très bientôt. C'est un rendez-vous!



ÉLECTIONS 2017

Chers concitoyens et concitoyennes, j'aimerais vous dire tout simplement MERCI!

Loin de prendre pour acquis votre confiance, je prends le résultat de cette élection avec humilité. Sachez que nous maintiendrons nos efforts pour faire d'Adstock un endroit où il fait bon vivre. Nous poursuivrons les changements que nous avons amorcés et tous ensemble, nous ferons avancer notre municipalité.

À la dernière séance publique, nous avons souligné l'implication et le dévouement de deux conseillers sortants : madame Stéphanie Boissonneault-Gaulin et monsieur Stéphane Thivierge mais aussi leur audace et leur sens du devoir. Nous devons notamment à Stéphanie l'adoption de la Politique des familles et des aînés et à Stéphane son support et son expertise dans le volet plein air et loisirs.



REMISE D'UNE MÉDAILLE MUNICIPALE NUMÉROTÉE
AUX CONSEILLERS SORTANTS

par acclamation soit Sylvain Jacques (district #1), Nelson Turgeon (district #3), Martine Poulin (district #4), Nicole Champagne (district #5) et Pierre Quirion (district #6). Au moment d'écrire ces lignes, nous ne connaissons pas encore la sixième personne qui rejoindra notre conseil mais nous avons souhaité une bonne campagne dans la quête du district #2 à monsieur Michel Rhéaume et madame Mélanie Shink.

DES TRAVAUX QUI N'AVANCENT PAS NÉCESSAIREMENT COMME ON LE SOUHAITERAIT

Même si nous avons indiqué à plusieurs reprises l'annonce de certains travaux comme le pavage de certaines routes et la réfection de l'aqueduc du lac Jolicoeur, cela ne va pas aussi rapidement que désiré. Les contrats ont été octroyés, tout était planifié mais force est de constater que nous n'avons pas le contrôle sur l'échéancier des entrepreneurs. Mais nous y arriverons.

Je tiens à répéter que les **travaux de pavage** ont été subventionnés. C'est la raison pour laquelle certaines routes ont été sélectionnées alors que d'autres non. Les critères sont prédéfinis par le ministère des Transports et les subventions doivent être dédiées sur le réseau local qui a été transféré aux municipalités en 1993.

Quant au **chantier de l'aréna**, il se déroule parfaitement

comme prévu avec aucun retard et aucun dépassement de coût. Nous vous tiendrons informés de la réouverture du Complexe sportif. Une cérémonie est prévue.

Pour la **tour de télécommunication**, nous avons relancé des opérateurs à maintes reprises depuis juillet, nous sommes toujours en attente d'une réponse d'une compagnie qui tarde à rentrer. Il nous faut également établir un protocole définissant les redevances. C'est là où nous en sommes et je peux vous affirmer que la patience et la résilience sont des vertus que nous avons dû concilier cette année. Mais nous sommes tenaces et persévérants.

CONTINUITÉ DANS LE CHANGEMENT

Le mois de novembre sera dédié à réaffirmer nos orientations et élaborer notre plan d'action tout en s'inspirant de la vision stratégique et des politiques qui ont été adoptées dernièrement. Vous serez d'ailleurs consultés au début de l'année prochaine sur cette question.

D'ores et déjà, je peux avancer que nous nous efforcerons de maintenir un taux de taxation pour rester compétitif. Le développement domiciliaire sera le premier chantier du nouveau conseil municipal et nous déploierons pour chacun de nos secteurs des mesures concrètes afin de développer leur spécificité. Nous poursuivrons nos actions de représentation régionale et de défense des intérêts d'Adstock tout en travaillant de concert avec nos partenaires et les autres municipalités.

Nous continuerons de collaborer avec l'ensemble de la population et nos nombreux organismes et associations afin d'offrir des services de qualité et bonifier les activités sur l'ensemble du territoire. C'est ainsi que nous pourrions rendre meilleure notre municipalité.

Sur ce, je vous souhaite un bel automne et au plaisir de vous recroiser!

AVIS IMPORTANT

RUES QUI ONT CHANGÉ DE NOM

Vous êtes résidents des chemins Sacré-Cœur Est et Ouest (anciennement 8^e rang Nord et Sud et chemin de Sacré-Cœur), de la rue Gérard-Bolduc (anciennement rue du HLM) et de la route du Lac-du-Huit (anciennement chemin du Lac) et vous n'avez toujours pas procédé à votre changement d'adresse... il est urgent de le faire.

Vous êtes invités à l'effectuer avant le 21 novembre. Pour éviter les oublis, référez-vous à l'aide-mémoire qui vous a été acheminé par le poste.

PRISE DE LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

RÉSEAU D'AQUEDUC DU SECTEUR SAINT-MÉTHODE

Prenez note que la Municipalité effectuera, entre le 15 octobre et le 15 novembre 2017, une tournée de tous les bâtiments, immeubles, résidences, industries, commerces, institutions ou autres utilisant l'eau provenant du réseau d'aqueduc public du secteur Saint-Méthode munis de compteur d'eau en vue d'y relever la lecture. Merci de votre collaboration!

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
 N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

BOUGE AVEC ALLY HOP

Le programme «Bouge avec Ally Hop!», c'est une série d'activités visant le développement d'habiletés motrices, l'acquisition de saines habitudes de vie et le renforcement de l'estime de soi des enfants de 2 à 5 ans de notre territoire.

«Bouge avec Ally Hop!» aura lieu les samedis du **20 janvier au 17 février 2018** au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher d'Adstock de 9h00 à 10h15. Chaque session comprend 5 séances de 1h15. Le tarif est de 20 \$ par enfant pour la session complète.

Pour inscriptions ou pour plus d'informations:

Justin Lessard Nadeau

CARTE-LOISIR RENOUVELLEMENT

La carte loisir vous donne accès aux activités libres au gymnase et à l'aréna du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.

Modalités d'inscriptions :

- inscription en personne au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher;
- vous devez avoir une preuve de résidence à Adstock;
- seuls les membres d'une même famille vivant sous le même toit (adresse identique) peuvent avoir accès à la carte familiale;
- la carte est valide pour un an à partir de la date du paiement;
- aucun crédit.

TARIFICATION	CARTE LOISIRS
Individuel : étudiants, 17 ans et moins, 50 ans et plus	75 \$
Individuel : Adulte	85 \$
Familial	125 \$

Pour ceux qui ont déjà la carte-loisir, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs pour connaître la date de renouvellement.

ATELIER D'INITIATION AU CIRQUE

Les instructeurs du Cirque ADODADO seront de passage à la Municipalité d'Adstock pour une après-midi d'atelier d'initiation au cirque.

Coût : 10 \$ par enfant entre 5 et 12 ans

Horaire : 13h00 à 16h00 le samedi 16 décembre

Inscription et information : Justin Lessard Nadeau

SUGGESTION LOISIRS – 2018

Nous planifions présentement la programmation des loisirs pour l'hiver et le printemps 2018. Si vous avez des activités à proposer, veuillez nous faire parvenir votre demande au j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca

GALA DISTINCTION ADSTOCK 2018

Le conseil municipal tiendra pour la quatrième fois, en 2018, une activité civique afin de remercier ses bénévoles et souligner la contribution de citoyens qui se sont distingués dans la municipalité, que ce soit des personnes, des organismes ou des entreprises ayant contribué au rayonnement et au développement de la municipalité.

Afin de bien préparer cette activité, nous faisons appel aux citoyens d'Adstock afin qu'ils soumettent le nom de personnes, d'organismes ou d'entreprises qui remplissent les critères de nomination à savoir des bénévoles qui se démarquent ou des organismes, des individus ou des entreprises qui se distinguent dans des domaines particuliers. Pour proposer un nom, vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature au bureau municipal.

JOUJOUTHEQUE APPROCHES

- * Location de jeux et jouets pour toutes occasions
- * Local pour jouer entre amis sur les heures d'ouverture
- * Endroit pour essayer de nouveaux jeux avec les enfants sur place.

Plus de 500 jeux et jouets pour tous les âges (0 à 100 ans)

- Casée-lêtes
- Jeux de société
- Jouets
- Livres interactifs
- Trousses d'apprentissage à la lecture

Centre Marie-Aimée Desrosiers
 37 rue Hely-Dumont
 Local 308 3^e étage

418 332 5650
 Sans frais sur
 Facebook

Centre jeunesse de l'arrondissement
 Centre Québec

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX

TRAVAUX AU COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

Les travaux suivent toujours l'échéancier. Les divisions sont terminées et les systèmes intérieurs seront installés dans le prochain mois. Nous pouvons vous assurer que l'ajout de la mezzanine et des fenêtres donnant accès sur la patinoire sera apprécié de tous. La patinoire du Complexe sportif sera prête à l'utilisation au début du mois de décembre. L'horaire exact sera diffusé sur les médias sociaux et dans la prochaine édition de L'Arrivée.



PHOTOS: YVON GRÉGOIRE



VOUS AVEZ LE RHUME, LA GRIPPE OU UNE PNEUMONIE?

Nous tenons souvent pour acquise notre capacité de respirer, jusqu'à ce qu'elle soit compromise. Lorsqu'une maladie hivernale s'abat sur vous, il peut être utile de savoir ce que vous avez, pour vous traiter correctement. Votre professionnel de la santé demeure la source d'information la plus fiable concernant votre état de santé, mais voici un aide-mémoire de l'Association pulmonaire pour vous aider à démêler les symptômes et à reprendre votre souffle.

RHUME. C'est la maladie respiratoire la plus répandue et la moins sévère. Le rhume est contagieux. Et puisqu'il est causé par un virus, aucun antibiotique ne peut le traiter. Les symptômes incluent le mal de gorge, la toux (pouvant durer jusqu'à deux semaines), l'écoulement nasal, la congestion, la fatigue et l'épuisement, les éternuements, le mal de tête léger, les douleurs légères et des muscles endoloris. Vous pouvez traiter les symptômes avec des médicaments en vente libre. Si vous avez une maladie pulmonaire, ne prenez pas de médicament contre la toux ou le rhume sans l'approbation de votre médecin.

INFLUENZA (GRIPPE). Causée par le virus de l'influenza, la grippe est plus sérieuse que le rhume; elle affecte les poumons, la gorge et le nez. Les symptômes incluent la fièvre soudaine ou une sensation de fièvre, les frissons, la toux, le mal de gorge, la perte d'appétit, les douleurs musculaires, la fatigue, l'écoulement nasal, les éternuements et le larmoiement des

yeux. Discutez avec votre médecin des médicaments pour traiter la grippe. Si vous avez l'asthme ou la MPOC, suivez les conseils de votre plan d'action. Il se pourrait que vous deviez prendre des doses supplémentaires de vos médicaments pour maîtriser vos symptômes.

PNEUMONIE. Contrairement au rhume et à la grippe, la pneumonie se développe dans les poumons, où les germes, bactéries ou virus, causent de l'inflammation. Cela rend la respiration difficile. Des trois maladies, la pneumonie est la plus sérieuse; elle devrait être traitée en conséquence. Les symptômes incluent la fièvre, la toux, les mucosités, l'essoufflement, une grande fatigue, des malaises extrêmes et des douleurs thoraciques. Les antibiotiques sont la meilleure solution contre la pneumonie causée par une bactérie. Si vous avez de la difficulté à respirer, demandez un traitement médical.

Les trois maladies sont semblables pour ce qui concerne la prévention – par exemple, il est conseillé d'éviter les contacts avec les personnes malades, de se laver les mains et de cesser de fumer. Deux traitements sont efficaces dans tous les cas : **boire beaucoup de liquides et se reposer.** Vous absenter du travail et vous reposer accélérera votre rétablissement, en plus d'empêcher la propagation de vos germes; vos collègues vous en remercieront. Pour plus d'information : www.poumon.ca.

Source : www.leditionnouvelles.com

Les multiples avantages que procurent les arbres sont souvent oubliés. Leur présence est indispensable pour générer des bienfaits afin d'assurer une bonne qualité de vie. Il est donc important de comprendre les bénéfices écologiques des arbres et des espaces verts afin qu'ils demeurent au centre de vos préoccupations.

Les arbres et autres végétaux influencent positivement l'air que nous respirons en agissant comme filtreur. La poussière et les polluants sont captés par leurs feuilles, limitant ainsi leur circulation dans l'environnement. L'arbre est également synonyme de diversité biologique principalement en forêt. Saviez-vous que la disparition d'une seule espèce végétale peut entraîner à elle seule l'extinction de 30 espèces animales? La raison étant que l'énergie produite et emmagasinée par les plantes est source de nourriture pour les animaux.

De plus, la plantation ainsi que la conservation des arbres sont d'excellents moyens dans la lutte à l'érosion car les racines des arbres en plus de stabiliser le sol filtrent l'eau qui en améliore ainsi sa qualité. Donc une bande de végétation en bordure d'un plan d'eau absorbera une bonne partie des eaux de ruissellement qui peuvent être chargées de fertilisants. Également,

l'ombre que produit les arbres aide à réduire le réchauffement de l'eau des étangs et des lacs, où l'eau est peu profonde, donnant ainsi une meilleure oxygénation qui est essentielle à la faune aquatique.

L'arbre participe aussi à la régularisation des écarts de température en dégageant de la vapeur d'eau dans l'atmosphère par le processus de l'évapotranspiration. Ce phénomène influence le degré d'humidité locale et tempère les variations extrêmes des climats.

Les espaces boisés constituent une protection contre la chaleur par l'ombre que leurs feuillages procurent, nous protègent aussi contre la pluie en plus de réduire la vitesse des vents en offrant une résistance au déplacement de l'air.

Malheureusement les espaces verts sont souvent parmi les premiers à être victimes du développement domiciliaire. Il a été démontré que le déboisement augmente la température de l'air, augmente également la vitesse des vents en plus de modifier la configuration régionale et locale des précipitations. L'absence d'arbres et de couvert végétal rend la surface du sol plus sensible qui peut résulter à une dégradation de la structure du sol. Le problème est particulièrement plus important sur les sols en pente, les berges des ruis-

seaux, des rivières et des lacs, les falaises, collines et les talus.

En plus de tous les avantages énumérés plus haut, l'arbre est un élément architectural qui vient rompre la monotonie et la rigidité des bâtiments. Aux abords d'une résidence il en rehausse la valeur. Cette plus-value peut augmenter d'environ 10 à 23% la valeur d'une maison et parfois aller jusqu'à 30% de la valeur totale en plus de faire accroître la valeur des résidences avoisinantes. Sur le bord des rues et des artères principales, en plus de servir de barrière contre les vents et la neige, ils peuvent servir à masquer les endroits disgracieux.

Vous aurez compris l'importance de la protection du couvert forestier et végétal et la nécessité d'implanter des règlements municipaux contrôlant la coupe d'arbres et de demande de permis l'autorisant. C'est d'ailleurs pourquoi le conseil municipal a demandé à la MRC des Appalaches de modifier son règlement sur l'abattage d'arbres pour mieux protéger les plans d'eau.

Source : ArboQuébec

« L'arbre n'est pas uniquement un apport économique, il est aussi un apport précieux à notre bien-être » (Châteaubriand).

LE PETIT COIN DES FERMIERES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT

PANTOUFLES ÉTOILE DE NEIGE (DAME) (Style épi de blé d'Inde)

Pour les amateurs de cadeaux de Noël faits à la main, on vous propose ce mois-ci un petit tricot que vous aurez le temps de confectionner avant les Fêtes.

MATÉRIEL REQUIS :

50 gr. laine foncée (f.) • 50 gr. laine pâle (p.)
2 aig. 4.5 mm

Point mousse : tout à l'endroit

Croiser les laines, croiser aussi les fils s'ils sont trop longs. Pour allonger la pantoufle, ajouter des rangs unis au début et avant les dim. du bout du pied.

EXÉCUTION :

Monter 49 m. laine foncée.
Tri. 2 rangs à l'end., laine f.

MOTIF

1^{er} rang : *6 m. f., 1 m. p., 5 m. f., 1 m. p., 8 m. f., 1 m. p.* 5 m. f., inverser de * à * pour finir le rg par 6 m. f.

2^e rang : tous les rgs pairs, tri. comme les couleurs se présentent.

3^e rang : *6 m. f., 2 m. p., 3 m. f., 2 m. p., 8 m. f., 2 m., p.* 3 m. f., inverser de * à *.

5^e rang : *6 m. f., 3 m. p., 1 m. f., 3 m. p., 8 m. f., 3 m. p.* 1 m. f. inverser de * à *.

7^e rang : *3 m. f., 3 m. p., 1 m. f., 2 m. p., 1 m. f., 2 m. p., 1 m. f., 3 m. p., 2 m. f., 3 m. p., 1 m. f., 2 m. p.* 1 m. f., inverser de * à *.

9^e rang : *4 m. f., 3 m. p., 1 m. f., 1 m. p., 1 m. f., 1 m. p., 1 m. f., 3 m. p., 4 m. f., 3 m. p., 1 m. f., 1 m. p.* 1 m. f., inverser de * à *.

11^e rang : *5 m. f., 3 m. p., 1 m. f., 1 m. p., 1 m. f., 3 m. p., 6 m. f., 3 m. p., 1 m. f.* 1 m. p., inverser de * à *.

13^e rang : *8 m. f., 3 m. p., 12 m. f., 3 m. p., inverser de * à *.

Ce rang est la demie du motif. Répéter en inversant les rgs du 11^e rang au 1^{er} rang. Recommencer le 2^e motif au 2^e rang.

Tri. comme pour le 1^{er} motif.

Fermer : tri. laine f., 3 rgs de dim., *1 m. end., 2 m. ens. end.*, répéter de * à *. Couper la laine, enfilez ds les m. rest., tirer. Coudre le dessus du pied et le talon.

FERMI-TRUC

Il vous manque du détergent : vous pouvez utiliser du soda à pâte... la même quantité que le détergent ordinaire et ajouter 1/2 tasse de vinaigre.



RAPPELS IMPORTANTS À L'APPROCHE DE L'HIVER

NEIGE

En vertu du règlement no 2015-RM-SQ-6 applicable par la Sûreté du Québec, il est formellement interdit à toute personne de déverser dans la rue la neige en provenance de sa propriété. Il est également interdit de transporter, d'un côté de la rue à celui d'en face, toute neige provenant du déblaiement de sa propriété. Des amendes de 100 \$ plus les frais seront imposées aux contrevenants.

Saviez-vous qu'en vertu de l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité peut projeter, sur les terrains privés contigus, la neige qui recouvre la voie de circulation?

BOÎTE AUX LETTRES

La Municipalité d'Adstock tient à rappeler aux propriétaires dont leur boîte aux lettres est installée en bordure de la route que, durant la période hivernale, ceux-ci ont l'obligation de la protéger adéquatement afin d'éviter qu'elle soit endommagée lors des opérations de déneigement. Même si la Municipalité tolère le fait que les boîtes aux lettres soient installées dans l'emprise de la route, elle n'assume aucunement la responsabilité des bris liés à celles-ci.

HAIES

La Municipalité d'Adstock tient à rappeler aux propriétaires de haies, arbres, arbustes, clôtures ou autres situés en bordure d'une voie de circulation publique ou privée, l'importance de bien les identifier et surtout de bien les protéger contre les travaux de déneigement. En vertu de l'article 7.4.2.1 du règlement de zonage no 69-07, la Municipalité n'est pas responsable d'aucun bris ou dommage qui leur sont faits.

REMPLEZ VOS PILES

Le changement d'heure aura lieu le 5 novembre prochain : on recule d'une heure. Le service incendie d'Adstock invite les citoyens à procéder à la vérification de leurs avertisseurs de fumée et à remplacer la pile. Prenez note qu'un avertisseur de fumée a une durée de vie de dix ans selon le modèle, qu'il soit à pile ou électrique. Par la même occasion, vous pourriez en profiter pour vérifier sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. N'oubliez pas, si vous êtes reliés à une centrale, de communiquer avec votre compagnie avant d'effectuer la vérification.

RAMONAGE DE CHEMINÉES

Afin de prévenir le risque de feu de cheminée dû à l'accumulation de créosote dans les conduits, il est essentiel de procéder à son ramonage au moins une fois par année. La période automnale est toute désignée pour ces travaux! Pour ceux qui désirent nettoyer leur cheminée eux-mêmes, la Municipalité d'Adstock met à la disposition de ses contribuables, et ce, tout à fait gratuitement, un assortiment de brosses et de tiges flexibles qui conviennent à la plupart des cheminées afin de réaliser le travail adéquatement. Vous pouvez les emprunter en tout temps en téléphonant au préalable aux chefs d'équipe suivants :

- M. Jean-Noël Lessard : 418 422-2296
- M. Sylvain Jacques : 418 338-2581

Ceux-ci sont toujours à votre disposition pour tout renseignement à cet égard. S'il arrivait un feu de cheminée ou tout autre feu, n'hésitez surtout pas à faire appel au Service des incendies en composant le 9-1-1.

NOUVELLES RÈGLES DANS L'ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

La Municipalité d'Adstock entretient ou fait entretenir des voies de circulation dont l'assiette de la rue est parfois étroite, principalement dans les secteurs de villégiature. À l'intérieur de cette assiette sont souvent installés des aménagements tels des arbustes, des haies, des arbres, des clôtures, des balises, etc.

Or, depuis quelques années et en nombre toujours croissant, nous observons que des propriétaires, installés le long de ces chemins, réclament des frais à la Municipalité pour divers bris infligés à leurs aménagements lors des activités d'entretien. Nous constatons également que ces aménagements sont, en majeure partie, installés à l'intérieur ou à proximité de l'emprise de la rue. À l'approche de l'hiver, certains installent même des balises le long de ces voies de circulation et en dehors des limites de leur propriété. Cette pratique complique inutilement le travail des personnes attirées à l'entretien.

À ce sujet, la Municipalité d'Adstock informe tous les contribuables de son territoire que, dorénavant et en tout temps, aucune entrave dans l'emprise de la voie de circulation (publique ou privée) ne sera tolérée et les directives suivantes seront rigoureusement appliquées:

- il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'installer quelque balise que ce soit en dehors des limites de sa propriété. Si un propriétaire s'aventurerait tout de même à en installer, soyez avisé que nous n'aurons d'autre choix que de procéder à son enlèvement et nous facturerons le propriétaire du temps requis et des frais occasionnés pour procéder à son enlèvement.
- la Municipalité d'Adstock ne sera pas responsable d'aucun bris attribuable aux activités de déneigement ou autres activités d'entretien pour tout aménagement non protégé et installé à moins de 60 centimètres à l'intérieur des limites de propriété du contribuable.
- étant donné l'absence d'un point de tournée au bout de certaines voies de circulation, la Municipalité d'Adstock ne sera responsable d'aucun bris, quel qu'il soit, ayant été causé par le service de déneigement.

Nous demandons également aux propriétaires leur étroite collaboration pour émonder leurs arbres et leurs haies afin d'éviter leur débordement hors de la limite de propriété.

Forfait *Renaud Doyon*

Déneigement à contrat
ou à la fois

418 422-2143

Laissez un message



382, 10^e Rang, Adstock (Québec) G0N 1S0

St-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie, Chemin J.-E.-Fortin
rang 8 nord et sud, rang des Campagnards, Lac à la Truite

LE CONSEIL EN BREF (SEPTEMBRE 2017)

- **Embauche** de Guy Simoneau à titre de préposé aux services généraux.
- Avis de motion et présentation du projet de règlement 212-17 pour emprunter 38 100 \$ concernant les **frais de refinancement** des règlements d'emprunt 116-10 et 120-10.
- Acceptation des modalités dans le protocole d'entente avec la Commission scolaire concernant l'**utilisation des locaux** de l'école La Source.
- **Bilan** du plan stratégique et des actions réalisées des quatre dernières années.
- Dossier Michel Roy/Caroline Perreault : **dérogation mineure** acceptée concernant une ouverture à la rue.
- Dépôt d'une **contre-proposition** dans le règlement 169 de la MRC concernant le Lac-à-la-Truite afin de préserver une bande riveraine de 150 mètres pour éviter une coupe d'arbres.
- **Dépôt de 3 projets** dans le programme « Fonds de développement des territoires » : Verdir Adstock (8000 \$), Aménagement d'un gazébo dans le sentier d'hébergement et d'une tente mobile dans le parc à Ste-Anne-du-Lac (6000 \$) et Aménagement de coffres de jeux libres dans les parcs municipaux (5000 \$).
- Entente de réalisation des travaux dans le **projet de prolongement des services municipaux** sur la rue Réjean.

- **Dépenses** :
 - Projet de **mise à niveau** des étangs aérés, secteur Sacré-Cœur-de-Marie (40 000 \$);
 - **Vidange** des trappes à sédiments (7300 \$);
 - Participation financière dans le projet d'un **simulateur incendie** pour le Centre de formation d'East Broughton (10 000 \$) et demande de financement au Fonds de développement des territoires (80 000 \$);
 - **Constitution et enregistrement** de l'organisme Hockey mineur Adstock au Registre des entreprises du Québec (165 \$).
- **Formations** :
 - Renée Vachon : déjeuner d'information sur le **développement durable** organisé par la SADC (15 \$) et pour une formation sur la **comptabilité municipale** (775 \$);
 - Jessie Jacques : formation pour l'obtention d'une **carte de certification** en traitement des eaux usées (2800 \$);
 - Justin Lessard Nadeau : **conférence annuelle** du loisir municipal (350 \$).
- Établissement d'une **politique de tarification et moratoire** dans le raccordement et prolongement des services municipaux à Ste-Anne-du-Lac et au lac Jolicoeur.
- Service incendie : signature de l'**entente intermunicipale** avec East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus concernant l'achat d'équipement et leur entretien annuel.
- **Vente de l'ancienne caserne** incendie à la Boulangerie St-Méthode au prix de l'évaluation.



INTERNET



TÉLÉPHONIE



TÉLÉVISION

**Qualité et fiabilité
au meilleur prix**

819 751-0125 • 1 800 580-0125
www.quebecinternet.net



INTERNET

À partir de
39,95\$
+ taxes
par mois



TÉLÉPHONIE

À partir de
20,00\$
+ taxes
par mois



TÉLÉVISION

À partir de
25,00\$
+ taxes
par mois

Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix annoncés incluent le rabais pour facturation électronique et de paiement pré-autorisé. Contactez-nous pour plus d'informations.

UNE PREMIÈRE MONDIALE

RICHARD SAMSON

Le 12 octobre dernier, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) procédait à l'inauguration d'équipements novateurs de tri et de nettoyage du verre, dans le cadre de la mise en œuvre du plan Verre l'innovation. Récupération Frontenac, notre centre de tri régional, est ainsi devenu l'un des cinq centres de tri à accueillir cette technologie de pointe dans le cadre d'un projet pilote d'expérimentation, qui vise à trouver une solution pour 100% du verre issu de la collecte sélective, ce qui représenterait une augmentation de 20% en rapport avec la situation actuelle. L'investissement de plus de 1 M\$ sera testé sur une période de quinze mois.

Rassemblant pour la première fois tri et nettoyage dans un seul et même système de traitement du verre, la technologie développée par Krysteline Technologies et les équipements connexes installés par l'équipementier québécois Machinex permettront de produire sur place du verre de grande qualité répondant aux besoins des conditionneurs et des recycleurs. Ces derniers pourront le réintégrer plus facilement et à plus faible coût dans la fabrication de nouveaux produits.

« En améliorant la qualité du verre traité et en le transformant localement, les nouveaux équipements vont nous permettre de créer des partenariats avec les entreprises locales et de développer de nouveaux marchés d'écomatériaux issus du verre recyclé », déclarait M. Junior St-Cyr, directeur-général de Récupération Frontenac. « Pour l'instant, ce verre sera utilisé sous forme d'abrasif pour du nettoyage au jet, pour la filtration d'eau de piscine et pour des usages horticoles, mais nous avons aussi d'autres projets en planification. »

Ces projets pilotes d'expérimentation du plan Verre l'innovation de ÉEQ constituent une vitrine exceptionnelle pour le Québec et les régions en matière d'innovation et d'économie circulaire. Nous pourrions ainsi espérer devenir un modèle technologique à travers le monde !

MERCI!

Une fois de plus la journée **Vente sac vert** qui s'est déroulée le 5 octobre aux Œuvres Communautaires (Comptoir familial) de St-Méthode fut un succès. Merci à ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à cette journée. Un merci spécial à Claire et Mariette : sans elles cette journée n'aurait pas lieu. Merci aussi à leurs aides : Jean-Guy, Jeanne d'Arc, Marielle, Gisèle et Madeleine et aussi à Lucie

pour sa contribution dans la soirée. Revenez nous voir car chaque semaine, nous recevons différents articles susceptibles de vous plaire. Nous avons beaucoup d'articles d'enfants (pyjamas, bottes d'hiver, ensembles de garçons, pantalons de bébé). Venez faire un tour : il nous fera plaisir de vous servir à nouveau.

MONTS DÉFI RELEVÉ!

La 2^e édition du Monts Défi a largement dépassé les attentes du comité organisateur. Près de 200 participants ont réalisé l'ascension de trois montagnes (Mont Adstock, Mont Grand Morne et Mont Caribou) de la région de Thetford en une seule journée le 30 septembre dernier. C'est deux fois plus de marcheurs que l'édition précédente.

Deux catégories étaient présentées, soit le volet compétition et le volet participation. Cette dernière catégorie compilait les temps, mais sans déclarer de gagnant. Une mention spéciale est à donner à Romy Goulet, 5 ans, qui a grimpé les trois montagnes avec sa famille. Du côté compétition, le meilleur temps chez les femmes est pour madame Érika Baril de Thetford Mines avec un cumul de 53 minutes et 41 secondes pour les trois montagnes. Le gagnant masculin est monsieur Jean-François Giguère de Saint-Joseph-de-Beauce avec un temps exceptionnel de 40 minutes et 54 secondes.

Le comité organisateur peut d'ores et déjà assurer le retour de la compétition en 2018. Pour constater les résultats ou voir des photos du Monts Défi, rendez-vous sur www.montsdefi.com <<http://www.montsdefi.com>>.

EMPLOIS DISPONIBLES À ADSTOCK

L'ENTREPRENEUR EN DÉNEIGEMENT RENAUD DOYON recherche deux chauffeurs de tracteurs pour effectuer du déneigement. Pour information, contactez Renaud Doyon au 418 422-2143 ou cell :418 333-0106 et laissez votre message.

PLANTATIONS NICHOLAS (59, route du Domaine) est à la recherche de journaliers, d'opérateurs et de chefs d'équipes pour son entreprise. Tél.: 581 634-1115.

BERCOMAC, MAHINDRA et LA BOULANGERIE ST-MÉTHODE recherchent également des employés pour combler différents postes.

10 ANS
D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Massothérapeute
Kinésithérapeute

Suzanne Rodrigue

5, rue Siman, Adstock / St-Méthode

418.422.2022

PORTES OUVERTES

Le Comité de développement agroalimentaire des Appalaches est heureux de vous inviter aux portes ouvertes de l'incubateur agroalimentaire. Le projet dans son ensemble vous sera présenté et vous pourrez visiter les installations qui seront mises à la disposition des futurs incubés.

Date : jeudi 9 novembre 2017

Heure : 10h00

Lieu : 250, chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock G0N 1S0

LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK RECHERCHE 2 EMPLOYÉS

PRÉPOSÉ, PRÉPOSÉE AUX SERVICES GÉNÉRAUX (OCCASIONNEL)

SOMMAIRE DU POSTE

La Municipalité d'Adstock est à la recherche de surnuméraires (chauffeurs auxiliaires) possédant un permis de conduire de classe 3 afin d'effectuer du déneigement occasionnel en période hivernale ainsi que divers travaux connexes en autre période de l'année.

PRINCIPALES FONCTIONS

Les principales fonctions du poste s'exercent dans les domaines d'activités suivants :

- déneigement;
- chauffeur;
- entretien divers relié aux travaux publics.

Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction.

Évoluant dans un milieu syndiqué, les candidats que nous désirons recruter doivent posséder les caractéristiques suivantes :

- détenir un permis de conduire valide de classe 3;
- aptitudes : responsable, bonne condition physique, aimant travailler en équipe;
- faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- disponible pour un travail à horaire variable;
- ponctuel, motivé, polyvalent, travaillant, débrouillard et organisé dans votre travail.

TECHNICIEN, TECHNICIENNE EN GÉNIE CIVIL

SOMMAIRE DU POSTE

Pour son service des travaux publics, la Municipalité d'Adstock recherche un/une technicien/technicienne en génie civil pour occuper un travail permanent à temps complet. Sous l'autorité de la direction générale, la personne titulaire de ce poste assume en partie des responsabilités de planification, de préparation, de coordination et de surveillance dans différents projets d'entretien ou de construction et s'assure de la qualité de ceux-ci.

PRINCIPALES FONCTIONS

Les principales fonctions du poste s'exercent dans les domaines d'activités suivants :

- circulation routière;
- aqueduc et égout;
- bâtiments municipaux;
- entretien des chaussées;
- entretien des espaces verts.

La personne occupant ce poste pourra, entre autres :

- participer à la réalisation et au suivi de projets d'aménagement du réseau routier;
- effectuer des vérifications et validations « terrain » (relevés,

alignement, nivellement) nécessaires pour bonifier les projets et dossiers);

- effectuer des travaux de calculs de surface, de volume et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts pour divers travaux;
- travailler conjointement avec l'équipe des travaux publics.

Cette liste, non exhaustive, représente partiellement une description des tâches reliées à cette fonction. Malgré cette description, l'employé/l'employée peut être appelé/appelée à effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Évoluant dans un milieu syndiqué, le/la candidat/candidate que nous désirons recruter doit posséder les caractéristiques suivantes :

- détenir une technique de génie civil ou dans un domaine connexe;
- 2 années d'expérience serait un atout;
- posséder son propre véhicule pour assurer ses déplacements sur le territoire;
- détenir un permis de conduire valide;
- aptitudes : responsable, bonne condition physique, aimant travailler en équipe;
- faire preuve d'autonomie, de dynamisme et de diplomatie;
- posséder la capacité de travailler seul/seule ou en équipe sous un minimum de supervision;
- disponible pour un travail à horaire variable;
- ponctuel/ponctuelle, motivé/motivée, polyvalent/polyvalente, travaillant/travaillante, débrouillard/débrouillarde et organisé/organisée dans votre travail;
- maîtriser les applications Windows, suite Office et être en mesure de les utiliser adéquatement;
- démontrer de l'habileté et des aptitudes à communiquer efficacement et à rédiger des rapports clairs et concis;
- faire preuve de tact, de courtoisie et savoir maintenir de bonnes relations de travail.

RÉCEPTION DES CURRICULUM VITÆ

Si vous croyez posséder toutes ces caractéristiques, la direction générale de la Municipalité d'Adstock, située au 35, rue Principale Ouest, Adstock G0N 1S0, est disposée à recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation jusqu'au jeudi 16 novembre 2017, 16 h 30. De préférence, vous transmettez vos documents par courriel à l'adresse : dg@municipaliteadstock.qc.ca. Il vous est également possible de les déposer en personne à l'adresse indiquée précédemment ou par fax au 418 422-2134.

Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, cependant, seuls/seules les candidats/candidates retenus/retenués par le comité de sélection seront invités/invitées à l'entrevue. Toute candidature sera traitée confidentiellement. À compétences égales, la Municipalité d'Adstock donne priorité aux candidats/candidates demeurant sur son territoire.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
Fermée à cause de travaux

PROCHAINE ÉDITION

15 NOVEMBRE 2017 DATE DE TOMBÉE POUR
LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE DÉCEMBRE 2017
INFO: LISE 418 422-2272
OU BERNADETTE 418 338-2531

1 [Mercredi] 19h30 : Fermières St-Méthode : exceptionnellement la réunion mensuelle aura lieu à la salle de l'Âge d'Or. Concours : tricot, mitaines, foulard et travaux à votre choix.

4 [Samedi] CORA : nettoyage des nichoirs de canards au Marais Maskinongé. Info : Gilles Daigle

18h00 : les Chevalier de Colomb de St-Méthode vous invitent à leur soirée fraternelle à la salle Bernardin-Hamann. Au menu : buffet servi avec une soupe chaude. Les cartes sont disponibles auprès des membres du C.A. Bienvenue à tous!

ON RECULE L'HEURE !

5 [Dimanche] ÉLECTIONS MUNICIPALES dans le district no 2
Commémoration des défunts à l'église de St-Méthode

6 [Lundi] Cueillette de la récupération

7 [Mardi] 9h30 à 10h30 : Viactive : venez bouger avec nous à la salle Viateur-Routhier. Bienvenue à tous!

8 [Mercredi] Clinique de vaccination à la salle Bernardin-Hamann

13h00 : le Comité des Bénévoles vous invite à votre après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Exceptionnellement l'activité se tiendra à la salle de l'Âge d'Or. Un léger goûter vous sera servi.

18h45 : CORA : conférence: Canards Illimités « Les milieux humides » à la salle multimédia, 1^{er} étage de la Maison de la culture.

9 [Jeudi] 13h00 : La Croisée : atelier sur la dépression à la salle Tardif du Manoir Valin

11 JOURNÉE DU SOUVENIR

12 [Dimanche] 9h00 à 13h00: BRUNCH au Centre intergénérationnel SCDM au profit de la communauté. 10 \$ par personne.

13 [Lundi] Cueillette des ordures

19h30 : conseil municipal à l'édifice Bernardin-Hamann

14 [Mardi] 9h30 à 10h30 : Viactive : venez bouger avec nous à la salle Viateur-Routhier. Bienvenue à tous!

19h00 : rencontre régulière des Fermières Sacré-Coeur-de-Marie à la salle Viateur-Routhier. Au programme : invitée à confirmer, nous parlerons du Marché de Noël, rappel de la loterie provinciale, concours «brownies aux haricots noirs», prix de présences! Bienvenue!

15 C'est le temps de poser les balises en bordure de votre propriété.

Stationnement de nuit (23h00 à 7h00) interdit sur le chemin public

18 [Samedi] 19h30 : le Club d'Âge d'Or Beausoleil tiendra sa soirée dansante à l'édifice Bernardin-Hamann. Venez revivre les anciennes soirées d'autrefois avec l'orchestre Les Marcolains, on vous attend en grand nombre. Info : Marcel Huard 418 422-5861.

20 [Lundi] Cueillette de la récupération

21 [Mardi] 9h30 à 10h30 : Viactive : venez bouger avec nous à la salle Viateur-Routhier. Bienvenue à tous!

22 [Mercredi] 13h00 : le Club Amitié FADOQ vous invite à son après-midi de jeux à l'édifice Bernardin-Hamann (baseball-poches, bingo, cartes) le tout suivi d'un léger goûter. Info : Yvon Grégoire 418 422-2197

26 [Dimanche] Marché de Noël du Cercle des Fermières SCDM

27 [Lundi] Cueillette des ordures

28 [Mardi] 9h30 à 10h30 : Viactive : venez bouger avec nous à la salle Viateur-Routhier. Bienvenue à tous!

19h00 : l'Association d'horticulture de Thetford Mines vous invite à la Maison de la culture au local 125 à venir rencontrer madame Denise Proulx qui fera une présentation et démonstration de décorations de Noël. Non-membre 5 \$, prix de présences. Bienvenue à tous!

A C T I V I T É S À V E N I R



2 DÉCEMBRE :
LA GUIGNOLÉE



2 et 3 DÉCEMBRE :
MARCHÉ DE NOËL DU CERCLE
DES FERMIERES SCDM

Tupperware

20 \$ POUR JOUER
TOUT L'APRÈS-MIDI

BINGO

Tous les profits seront remis à la
bibliothèque de l'École aux Quatre-Vents

QUAND : Dimanche le 3 décembre
HEURE : 13h30
OU : Salle Bernardin-Hamann
COÛT : 20 \$/personne

Venez jouer avec nous au Bingo Tupperware et courez
la chance de gagner des centaines de \$ de produits Tupperware.

Pour information :
Franceska Marois, organisatrice
de l'événement

418 422-2389 résidence
418 281-2514 cellulaire